Le Studio d'Anglais
Surgères

lestudiodanglais.com
lestudiodanglais@gmail.com
07.82.88.91.77

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le Studio d'Anglais

Dernière mise à jour : novembre 2026

Le présent règlement définit les règles de fonctionnement applicables à l'ensemble des cours et activités proposés par Le Studio d'Anglais, afin de garantir un environnement d'apprentissage agréable, respectueux et sécurisé pour tous.

1. Inscription et engagement

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement intérieur ainsi que des Conditions Générales de Vente (CGV).

Les participants s'engagent à respecter les horaires, le calendrier et les modalités de fonctionnement des cours convenus lors de leur inscription.

2. Assiduité et ponctualité

Les participants sont invités à respecter les horaires des cours et à prévenir Le Studio d'Anglais en cas de retard ou d'absence.

Les absences et les annulations sont soumises aux conditions précisées dans les CGV. Les absences individuelles aux cours collectifs ne donnent pas lieu à un remboursement ni à un report, sauf disposition particulière prévue aux CGV.

3. Comportement et respect

Chaque participant s'engage à adopter un comportement respectueux envers l'enseignante, les autres participants et les personnes présentes dans les locaux.

Les comportements perturbant le bon déroulement des cours, les propos discriminatoires, les insultes, les violences ou toute forme de harcèlement ne sont pas tolérés.

Chacun est encouragé à participer dans un esprit de bienveillance, d'écoute et de respect des autres, notamment en acceptant les différences de niveau et le droit à l'erreur.

4. Fonctionnement des cours et matériel

Les participants s'engagent à respecter les consignes de l'enseignante et à prendre soin du matériel pédagogique mis à leur disposition.

Les supports pédagogiques fournis par Le Studio d'Anglais sont destinés à un usage personnel dans le cadre des cours. Ils ne peuvent être reproduits ou diffusés sans autorisation préalable.

L'utilisation des téléphones portables et autres appareils personnels doit rester compatible avec le bon déroulement des activités.

L'enregistrement des cours, des échanges ou des participants n'est pas autorisé sans accord préalable.

5. Hygiène, sécurité et respect des locaux

Les participants doivent respecter les règles de sécurité et les consignes propres aux lieux dans lesquels les cours sont dispensés.

Chacun est tenu de respecter les locaux, le mobilier et les équipements mis à disposition par Le Studio d'Anglais ou les établissements partenaires.

Tout incident, accident ou problème de sécurité doit être signalé immédiatement à l'enseignante.

6. Dispositions particulières concernant les mineurs

Les parents ou représentants légaux sont responsables de l'inscription de l'enfant et des informations communiquées au Studio d'Anglais.

Ils s'engagent à respecter les modalités convenues concernant l'arrivée et le départ de l'enfant, notamment les autorisations de sortie et de récupération précisées dans l'autorisation parentale.

Les parents doivent informer Le Studio d'Anglais de toute information médicale ou situation particulière susceptible d'affecter la participation ou la sécurité de leur enfant.

Les enfants doivent respecter les consignes de l'enseignante, les autres participants et les lieux d'accueil.

7. Comportement inapproprié et exclusion

En cas de comportement perturbant le bon déroulement des cours, Le Studio d'Anglais se réserve le droit d'intervenir et, si nécessaire, de contacter les parents ou représentants légaux pour les élèves mineurs.

En cas de comportement grave ou répété, Le Studio d'Anglais pourra suspendre temporairement la participation ou mettre fin à l'inscription, après information du Client et examen de la situation.

Les éventuelles conséquences financières seront déterminées conformément aux CGV et à la réglementation applicable.

8. Acceptation du règlement

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des participants aux activités du Studio d'Anglais.

Il est communiqué lors de l'inscription et doit être respecté pendant toute la durée des prestations.

Fait à : .....

Le : .....

Nom et prénom du participant (ou du représentant légal pour un mineur) :

.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :